

arpentère

PAYSAGES ET PROJETS URBAINS

1999//2018

// LIVRET 2

REGARDS DE VILLE

arpentère

PAYSAGES ET PROJETS URBAINS

Crédits photos
Vincent Rieusset
Karolina Samborska
S. Jarry
Arpentère

1999//2018

// LIVRET 2

REGARDS DE VILLE



Trouver un signe végétal fort qui soit pour les habitants un point de repère du quartier.

Le projet propose d'installer sur cette place des arbres majeurs, c'est-à-dire des arbres de grand développement, qui font échos aux alignements d'arbres à fleurs de la rue Ingres et qui rétablissent un équilibre par rapport à l'imposante façade voisine.

Place aux arbres, donc !

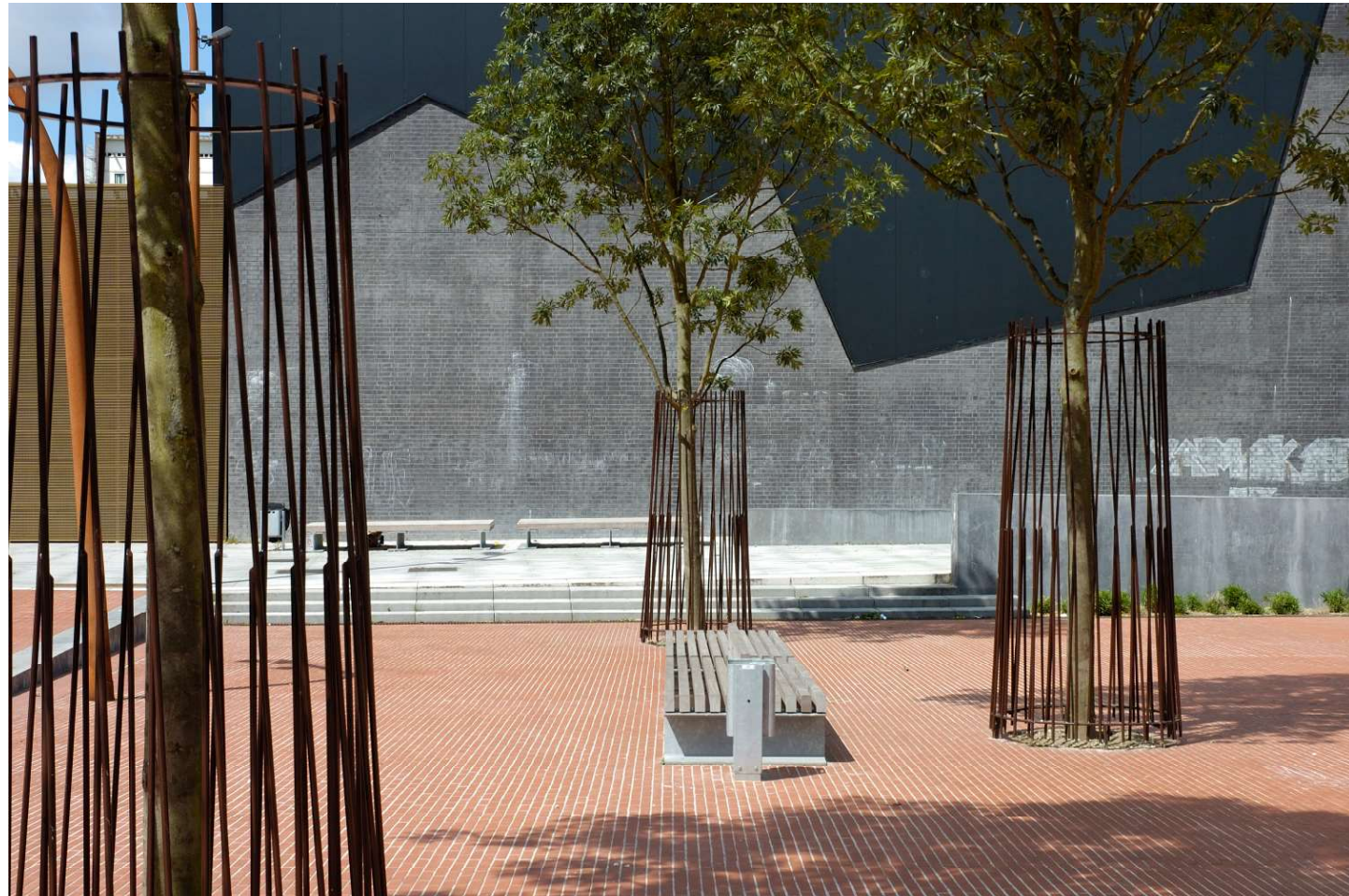
Le projet de la place de l'Amitié repose sur plusieurs choix d'aménagement :

Le choix d'une géométrie : les lignes de construction du projet s'organisent suivant la trame orthogonale du quartier.

Le choix de l'eau : sur cette place, la brique domine, posée parfois sur mortier, parfois sur sable, elle permet une porosité et donc l'infiltration des eaux de ruissellement. La place est un plateau qui descend en pente très douce vers une ligne de récupération des eaux : ce canal d'infiltration permet, lors de très grosses pluies, une mise en scène de l'eau par une inondation partielle de la place.

Le choix des lumières : implantés de façon aléatoire sur la place, des grands mats aux tons brun projettent l'ombre des arbres sur le sol de brique. Les projecteurs se règlent en fonction du houppier des arbres.

Et bien sûr, le choix des arbres : nous avons cherché des arbres déjà suffisamment forts - démarrage de couronne à 3 ou 4 mètres du sol, force des troncs supérieure à 50/60, hauteur totale de 8 à 10 mètres environ. La famille des arbres a été définie suivant également des critères de couleur et de lumière. Nous avons planté un groupe d'arbres au feuillage léger et composé : des sophoras, des frênes et des gléditsias.



Maitrise d'ouvrage : Amiens aménagement
Superficie : 50 000 m²
Coût des travaux : 12 600 000 € HT
Paysagiste : Arpentère
BET : OGI et ESE



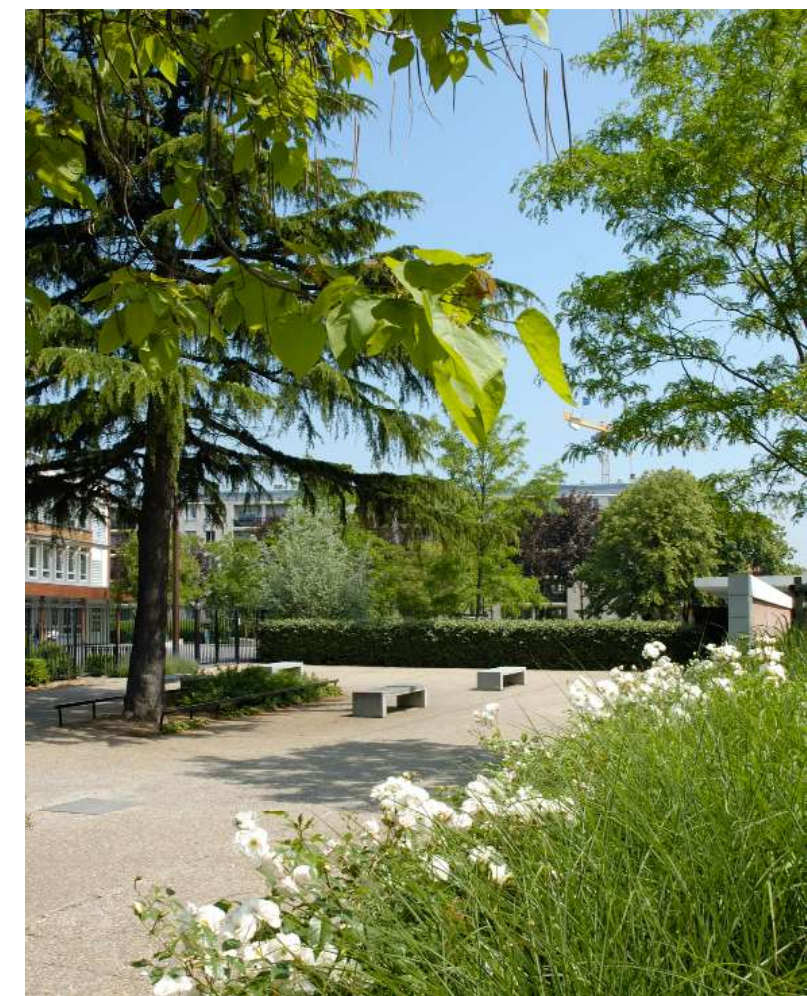
L'îlot concerné se situe sur un plateau, au sud de la ville du Plessis-Robinson. Le quartier présente une morphologie urbaine typique des grands ensembles, avec, en son coeur, un groupe scolaire, un centre de loisirs et un futur gymnase.

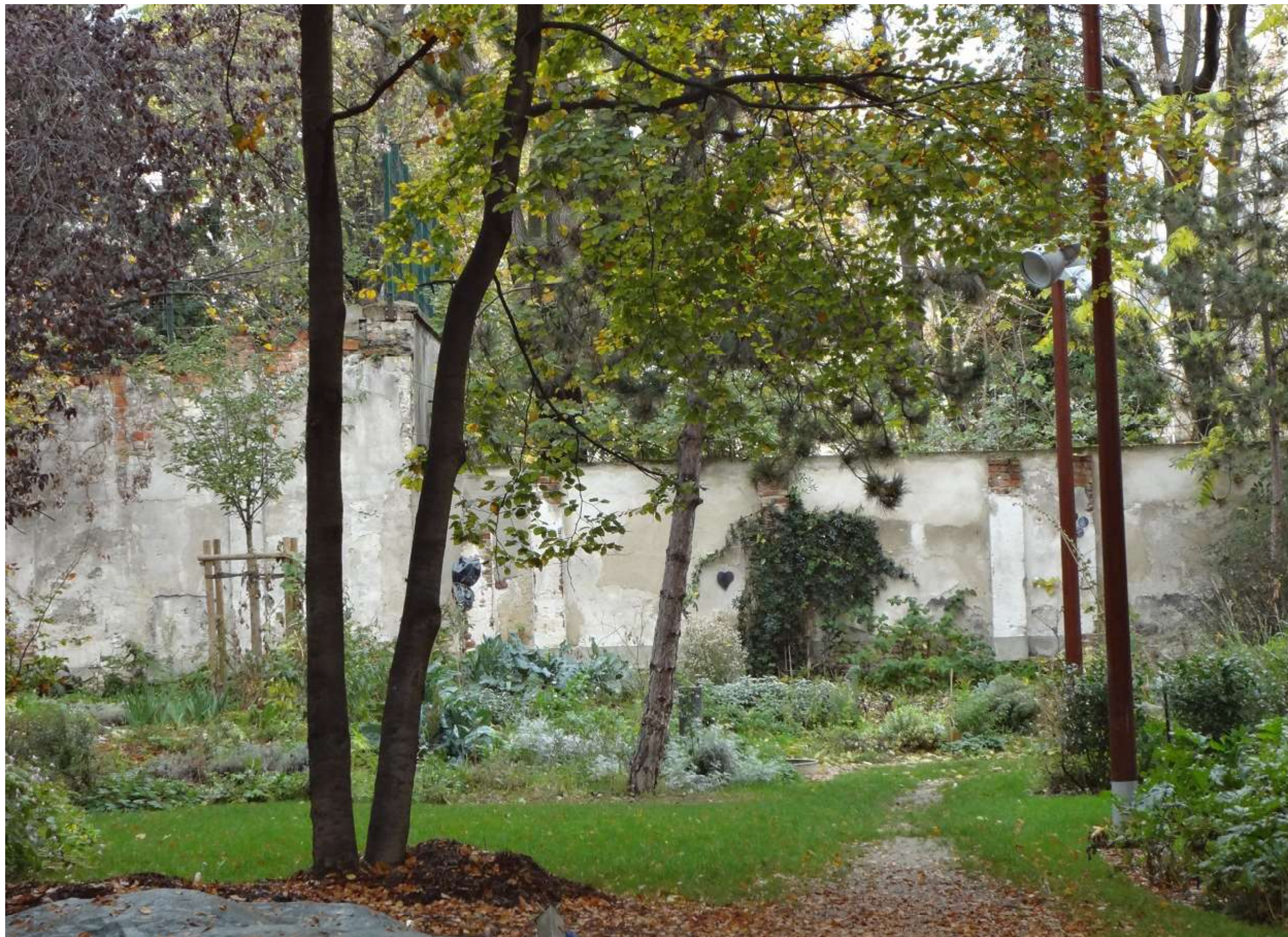
A l'échelle du quartier, une circulation désenclave l'îlot et l'ouvre vers les autres quartiers de la ville, le marché, le centre commercial. Les espaces ouverts entre les immeubles sont requalifiés : ils sont privatisés et deviennent jardin de chacun, jardin d'immeubles, jardin de jeux, placettes plantées.

Une promenade au coeur de du projet : espace à usage mixte, une promenade dessert les équipements publics. Tout d'abord piétonne, pour conserver au lieu sa sécurité, elle se raccorde ensuite aux circulations des riverains.



Maîtrise d'ouvrage : Ville du Plessis-Robinson
SEM 92
Superficie de l'îlot : 9,5 ha
Périmètre opérationnel : 12 500 m²
Coût des travaux espaces extérieurs : 1 500 000 € HT
Paysagiste : Arpentère
Architecte du gymnase et de l'école : Epicuria
BET : Studinfra - Sorec
Calendrier : Concours 1999 - Livré en 2004





Le projet de restructuration de l'îlot porte sur l'appropriation de l'allée du Père J. Dhuit par le piéton, les plantations accompagnent densément l'allée. Les véhicules disparaissent le plus rapidement possible dans le parking souterrain réhabilité. Au nord, nous réaffectons le jardin clos en espace de jeux. En échos aux immeubles d'habitations élevés nous proposons un aménagement très dense du sol : par la végétation, l'éclairage, les édicules qui longent le chemin. Densité renforcée par un traitement des façades des rez de chaussée en béton noir.



Maîtrise d'ouvrage : OPAC de Paris
Mission : Maîtrise d'oeuvre complète
Superficie : 8 000 m²
Coût des travaux : 3 M€ HT
Paysagiste : Arpentère mandataire
Architecte : Claude Tautel
Ingénieur structure : EVP
Economiste : MDETC
BET : Servicad

Deux places // en résonance ...

Rendez-vous au carrefour des Quatre Chemins.

Carrefour des rencontres, carrefour des contacts et des traversées, carrefour du Petit Colombes. Nous sommes ici dans un quartier qui bouge à grande vitesse. Tout bouge, tout change.

Le tramway T2 arrive, les équipements publics de la place Aragon suivent aussi le mouvement. De part et d'autre du boulevard, deux places qui se regardent, deux places complémentaires, en résonance. Place Louis Aragon, l'activité des commerces, des équipements publics, l'histoire du lieu invitent à dessiner un projet très ouvert. Cette place permettra toutes sortes de manifestations et d'activités. C'est l'espace des rencontres.

Place Victor Basch, les grands arbres, la proximité du square et des logements, les grandes plantations du tramway, invitent à un projet plus végétal, où la nature, les arbres, sont mis en scène. C'est l'espace de la promenade.

La place Victor Basch, fait la place belle aux arbres, à la diversité, au recueil des eaux, aux parcours et aux cheminements. Les arbres sont plantés librement dans des massifs qui recueillent et infiltrent les eaux de la place.

La relation entre ces deux nouvelles places est exprimée par un travail de mise en lumière. La lumière qui reconstruit et réinvente l'image nocturne du quartier sera portée par une ligne de mats. Des mats dont la hauteur et le dessin en font un véritable signal urbain dessinent un trait d'union entre les deux espaces.



Maîtrise d'ouvrage : Ville de Colombes

Coût des travaux : 2.570.000 € HT

Superficie : 17.500 m²

Calendrier : concours lauréat 2010, livraison 2013

Architecte-paysagiste : Arpentère

Architecte : Ad+P

Concepteur lumière : 8'18"

Ingénierie : ESE Degouy

Ecologie urbaine : Les EnR







Lille est une ville dense et colorée, un théâtre de briques et de couleurs.

La cité Lys est issue de l'histoire industrielle de Fives. Les îlots sont très vastes et dessinés par des rues étroites tandis que les cœurs sont irrigués par des chemins fins en impasse.

Notre réponse se situe au croisement de deux logiques : les continuités de l'espace public et le renouveau d'un espace plus animé en cœur d'îlot.

Ces éléments ont conduit à définir un projet qui croise deux vocabulaires : une rue à dominante minérale, animée par l'architecture qui la cadre, une placette de cœur d'îlot au caractère plus calme, lieu d'échange et lieu du piéton. Les éléments principaux qui portent cette idée sont :

- la nature des sols qui se transforment en fonction de leur proximité à l'espace privé, annonçant à tour la ville ou l'habitat,
- les murs pignons et murs aveugles qui apparaîtront après les déconstructions de certaines courées, et qui sont la projection des habitants dans l'espace public,
- le végétal utilisé, non pas comme trait continu dans la ville, mais comme signal qui annonce la placette et ce cœur d'îlot.



Maîtrise d'ouvrage : La Fabrique des Quartiers

Coût des travaux : 900.000 € HT

Superficie : 2.400 m²

Calendrier : concours lauréat 2011
Livraison 2017

Paysagiste : Arpentère

Ingénierie : Artelia Lille



Maitrise d'ouvrage : Ville de Colombes

Coût des travaux : 1 800 000 € HT

Superficie : 8.500 m²

Calendrier : Livraison 2013

Architecte-paysagiste : Arpentère

Ingénierie : ESE Degouy

Photographies : Vincent Rieusset



Le projet porte sur l'aménagement des nouveaux espaces publics de la place Facel Véga et de ses abords proches.

Un projet simple pour la place : des pins et un grand tapis de briques.

Sur ce vaste espace partagé s'organise un lieu de détente et de jeu et un espace de circulation pour les habitants de Colombes vers la gare.

Il s'agit de créer un parvis piétonnier afin de faciliter et sécuriser la circulation des piétons vers la ville et améliorer l'accès des transports en commun. Dans cet esprit de convivialité redonné, deux terrains de boules sont restitués.

La majorité du stationnement sur le site est géré sur un nouveau parking qui permet aussi le stockage des eaux de pluies.

Les plantations des plates bandes sont plutôt basses afin de ne pas créer d'obstacles visuels sur la place. Des grands pins sylvestre accompagnent les plate-bandes ainsi que le parvis.

Les arbres existants sont conservés et complétés à certains endroits par les mêmes essences.

Les matériaux de sol reprennent les tonalités et les matières déjà présentes dans le quartier.



Maîtrise d'ouvrage : Commune de Combs la Ville

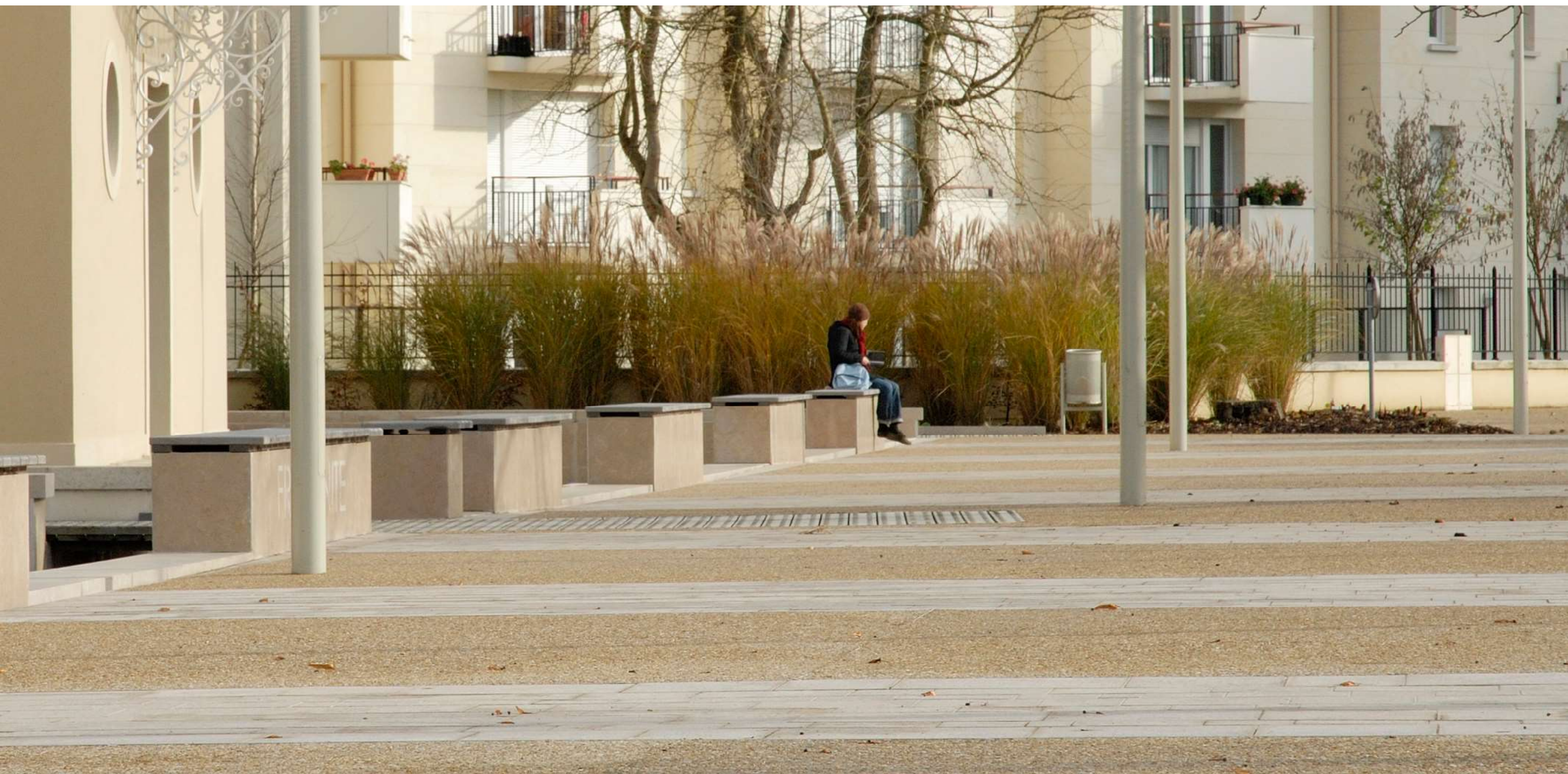
Coût des travaux : 895 000 € HT

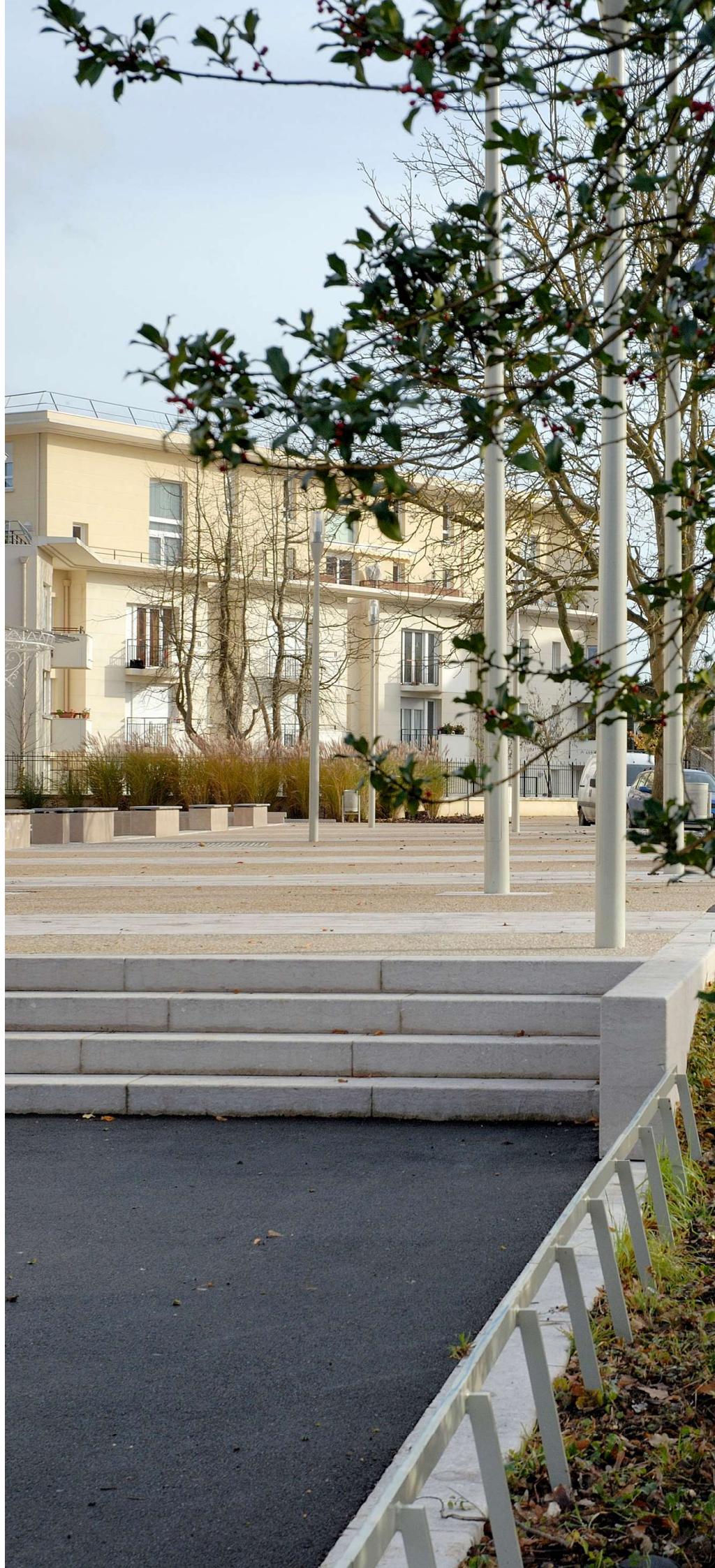
Superficie : 5400 m²

Calendrier : chantier 2005

Paysagiste : arpentère

BET : SCB économie





Dans le cadre de la construction du nouvel Hôtel de Ville de Combs-la-Ville, la mairie nous a confié l'aménagement du parvis et des abords du bâtiment.

L'entrée de l'Hôtel de Ville se décompose en un jardin creux, un parvis, une contre allée stationnée puis un terre plein planté de platanes assurant l'alignement de la rue de Sommeville.

La conception du parvis a été menée parallèlement à celle de l'Hôtel de Ville. Le parvis en pierre de Comblanchien se prolonge dans le bâtiment. Un jardin creux met en scène l'arrivée à la mairie.

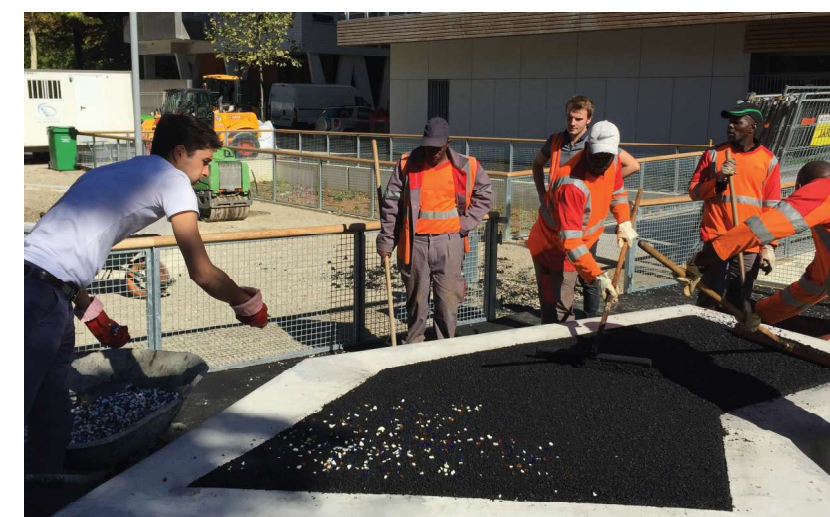
A l'arrière du bâtiment commence la vallée de l'Yerres très escarpée. Une pièce d'eau recueille les eaux de ruissellement. Un nymphée simplement réhabilité est désormais accessible.





Passage et place jardinée à Paris 17e

Maitrise d'ouvrage : Paris Batignolles Aménagement
SEMAVIP
Coût des travaux : 585 000 € HT
Superficie : 2200 m²
Calendrier : concours 2011 livraison 2016
Architecte-paysagiste : Arpentère
Ingénierie : SCB



Au nord, une très longue rue où sont venus récemment s'implanter de nombreux logements, au sud le boulevard des Maréchaux. Entre les deux, le futur passage Rebière tel une agrafe. Ici, le projet d'espace public et celui de la crèche attenante ont été pensés de concert, la place jardinée répondant aux logements qui la surplombent. L'espace est composé comme un ensemble ouvert, support de déplacements fluides, pour faire oublier l'étroitesse du site et offrir un lieu partagé par tous. La placette enjambe la rue : de

l'autre côté, on trouve le même motif au sol et les deux bandes végétales, mais ici sans jeux de niveaux. Afin de minimiser l'impact des clôtures dans ce site très étroit, nous proposons de les faire participer à la composition végétale du projet en y faisant courir des grimpances. Nous nous inspirons pour cela de la clôture du Lycée Balzac et la réinterprétons en une structure plus légère. Le revêtement de sol du passage et de la place est un enrobé. Sur le passage, le

long de la crèche et sur certaines parties de la placette, il est clouté de gravillons de verre. Par endroit, le motif de sol se soulève pour former des plateformes de 40 à 60 cm de hauteur sur lesquelles enfants et adultes peuvent se tenir ou s'asseoir. Le mur existant du cimetière des Batignolles est percé dans le prolongement de la place et remplacé par une grille haute en acier galvanisé offrant ainsi une large continuité visuelle.



Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Surgères
Comité de pilotage : CAUE 17,
DIREN,
DDE, SDAP
Paysagiste : arpentère
Expert arbres : MTDA
Coût des travaux : 680 000 €HT

L'enceinte du château de Surgères constituée de onze tourelles, d'une porte principale au nord et de deux portes ouest et sud forme une entité remarquable de 2 ha.

Nous avons souhaité mettre en scène les grands éléments de composition du lieu :

- restaurer le double alignement de marronniers du vallum (levée de terre) et le prolonger vers l'entrée principale pour conserver le principe défensif du château,
- évoquer l'emplacement de la douve et du pont levis par un léger décaissé et un resserrement à l'entrée créé par deux haies,
- créer un dégagement autour de l'enceinte par une large pelouse,
- simplifier les espaces de l'enceinte,
- homogénéiser les matériaux de sols, limiter les zones de circulations automobiles, semer de grandes pelouses...
- rétablir la continuité du chemin de ronde,
- mettre en valeur la Porte Renaissance par un cadrage végétal.







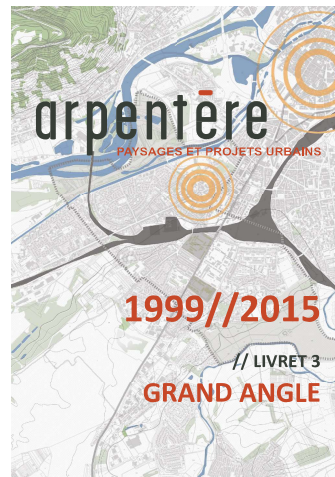
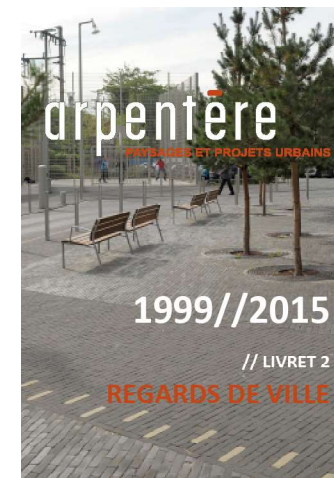
Le projet de rénovation de la cour des écuries du château de Sceaux accompagne la création du musée d'Ile-de-France. Les cours des écuries et de la ferme ainsi que le bain aux chevaux appartiennent à l'ensemble des communs du parc de Sceaux. Cet ensemble est mis à l'écart du reste du domaine par des murs. L'ouverture du site au public ne devra pas altérer la qualité de ce lieu préservé, hors des grands axes du parc. L'objectif principal est d'accompagner les bâtiments par des sols de pavés, sans dessin marqué ni rupture de niveau. Les sols pavés sur l'ensemble de la cour reprennent les eaux de surface et de toitures. Des fils d'eau de pavés conduisent l'eau vers des avaloirs en pierre. Tous les sols ont été refaits, les plantations renouvelées en partie.





Maîtrise d'ouvrage : Conseil Général des Hauts-de-Seine
Coût des travaux : 920 000 € HT
Superficie : 5 500 m²
Paysagiste : Arpentère
Concepteur lumière : Lightec





NOV. 2017

arpentère
PAYSAGES ET PROJETS URBAINS
6 rue de la Folie Méricourt
F-75011 Paris
tél 33 (0)1 43 44 10 23
www.arpentere.com

Thibault de Metz // Marie France // Aiki Dionnet // Madeleine Arminjon // Juliette Guénard